

France-Mandelieu: Highways engineering services

OJ S 209/2020 27/10/2020

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Escota — Société des autoroutes Esterel, Côte d'Azur, Provence, Alpes

National registration number: 562 041 525 00071

Postal address: 432 avenue de Cannes – BP 41

Town: Mandelieu Cedex

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

Postal code: 06211

Country: France

Contact person: Direction marché et foncier

E-mail: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Telephone: +33 493485000

Internet address(es):

Main address: www.vinci-autoroutes.com

Address of the buyer profile: <https://consultations-escota.safetender.com>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://consultations-escota.safetender.com>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://consultations-escota.safetender.com>

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Société de droit privé

I.5. Main activity

Other activity: Concessionnaire autoroutier

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Maîtrise d'œuvre générale pour études et travaux de l'amélioration de l'insertion de la bretelle d'entrée de l'échangeur n° 59-Menton sur A8 vers Nice et de l'élargissement du Viaduc de Cabrolles Nord

Reference number: DMO.NV-20.032

II.1.2.

Main CPV code

71311220 Highways engineering services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le marché concerne la maîtrise d'œuvre générale (comprenant une mission principale et des missions complémentaires) pour les études et les travaux de l'amélioration de l'insertion de la bretelle d'entrée de l'échangeur n° 59 de Menton vers Nice. Les travaux objet de cette MOE seront réalisés sous circulation dans des emprises foncières restreintes. Les travaux concernent, à titre indicatif: l'élargissement et renforcement d'un ouvrage d'art non-courant existant, la création des culées pour l'élargissement, le déplacement de la RD 22A avec la création d'un mur de soutènement, les terrassements, la voirie, l'assainissement, la signalisation horizontale et verticale, les équipements d'exploitation et de sécurité routière et autoroutière, les aménagements architecturaux et paysagers.

Il est précisé que ce projet sera réalisé dans un site inscrit.

II.1.5. Estimated total value**II.1.6. Information about lots**

This contract is divided into lots: no

II.2. Description**II.2.2. Additional CPV code(s)**

71322300 Bridge-design services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

Main site or place of performance: Département des Alpes-Maritimes (06) — commune de Menton.

II.2.4. Description of the procurement

Une mission principale, en référence aux éléments de mission de la loi dite «loi MOP»:

- l'appropriation et la mise à jour des études antérieures (DDP/AVP/APOA);
- l'élaboration des dossiers de consultation des entreprises (DCE);
- l'assistance au maître d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux (ACT);
- le visa des études d'exécution (VISA);
- la Direction de l'exécution des travaux (DET);
- l'Ordonnancement, pilotage et coordination de l'opération (OPC);
- l'élaboration des documents de synthèse (SYN);
- assistance aux opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR).

Les missions complémentaires de coordination, d'études et d'assistance à maîtrise d'ouvrage comprendront notamment:

- assistance à la désignation des prestataires d'études spécialisés, suivi et pilotage pour la réalisation des investigations in situ et essais laboratoires pour missions géotechniques G2 AVP, G2 PRO et synthèses des essais;
- études géotechniques G2 AVP, G2 PRO sur la base des investigations géotechniques;
- assistance à la désignation de contrôles extérieurs (y compris pour audit sécurité en phase études);
- assistance à l'obtention des DESC autoroutiers et RD, synthèse de l'exploitation;

- synthèse et suivi de l'OPC dans le périmètre de l'opération;
- convention de remise des ouvrages au conseil départemental (ouvrages et délimitation foncière);
- l'Assistance au suivi budgétaire et comptable (ASBC);
- assistance à la mise en œuvre de supports de communication de type plannings, schémas, notes techniques illustrées.

Le candidat devra comprendre des spécialistes de tous les volets de l'opération tels que cités ci-avant.

Durant la phase de réalisation et de suivi des travaux, le maître d'œuvre aura les compétences requises pour chaque phase du chantier (ouvrage d'art, VRD, équipements routiers). Une présence sur site sera demandée sur la base d'un équivalent temps plein. Le détail exhaustif des missions confiées sera précisé dans le dossier de consultation des entreprises.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 420 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 42

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Modalités financement: 100% Escota. Pas d'avance accordée au titulaire. Prix révisables. Les comptes seront réglés en acomptes périodiques dans un délai de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture ou transmission du projet de décompte.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Justifications à produire par les opérateurs économiques, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement:

Sous-dossier A

— pièce A1: une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la

commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (en cas de candidature en groupement d'opérateurs économiques, cette déclaration est à fournir par chacun des cotraitants);

- pièce A2: une lettre de candidature mentionnant le nom, dénomination et adresse du candidat. En cas de groupement, lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque cotraitant ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque candidat;
- pièce A3: la ou les attestations d'assurance en responsabilité civile.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Sous-dossier B — Capacité économique et financière

- Pièce B1: déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, ou équivalent.

Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun solidaire, le maître d'ouvrage, après analyse de la capacité financière du mandataire au regard de l'étendue globale du marché, se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Le chiffres d'affaires minimal exigé est de deux fois la part annualisée du marché.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Sous-dossier C

- pièce C1: certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établis par des organismes indépendants ou preuve par tout moyen de la capacité technique: qualification(s) OPQIBI ou équivalent:

- OPQIBI 0331 — direction de l'exécution des travaux;
- OPQIBI 1002 — études de projet complexe en géotechniques;
- OPQIBI 1819 — ingénierie de ponts complexes;
- OPQIBI 1822 — ingénierie de voies routières ou de pistes d'aérodromes.

En l'absence de qualification(s), la preuve de la capacité technique et professionnelle du candidat peut être apportée notamment par un dossier de références de moins de 3 ans portant sur des prestations de même nature à ceux demandés pour obtenir la ou les identification(s) professionnelle(s) ci-dessus.

Les candidats étrangers devront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français et d'une note justifiant de l'équivalence avec les qualifications françaises demandées;

- pièce C2: une liste de prestations exécutées de même nature, sur infrastructures routières à fortes contraintes d'exploitation dans la limite des cinq dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, assortie d'attestation de bonne exécution pour les prestations les plus importantes. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des prestations et précisent si elles ont effectuées selon les règles de l'art et menées régulièrement à bonne fin. En cas de candidature en groupement d'opérateurs économiques, le mandataire devra indiquer parmi les prestations listées, celles pour lesquelles il a assuré la coordination;

- pièce C3: déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

Nota: pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques (cotraitants et/ou sous-traitants) quelle que soit la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs économiques et lui. Dans ce cas, le candidat apportera la preuve de l'existence de ces moyens et de ses liens avec l'opérateur économique par tout moyen.

Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme, le mandataire devra assurer la coordination technique des prestations des membres du groupement et devra justifier de sa capacité à assurer cette coordination technique. Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement, s'il apparaît, après analyse des références et des capacités techniques du mandataire que celui-ci ne présente pas les références et capacités techniques suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement.

Les renseignements demandés aux III.1.1) du présent avis peuvent être remplacés par l'imprimé DC1, et ceux demandés aux III.1.2) et III.1.3) par l'imprimé DC2, après avoir été dûment remplis. Ils sont téléchargeables gratuitement à l'adresse suivante:

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 03/12/2020 Local time: 16:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 8 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 04/12/2020 Local time: 10:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Le présent appel d'offres fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Les candidats téléchargent gratuitement le dossier de consultation par voie électronique via la plateforme de dématérialisation: <https://consultations-escota.safetender.com>

Les candidats doivent s'identifier en indiquant une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. Le candidat conserve, à sa charge, la vérification régulière des messages reçus sur son adresse e-mail. La responsabilité d'Escota ne saurait être recherchée si le candidat a communiqué une adresse erronée ou si elle n'a pas consulté ses messages. Le dépôt des plis est possible exclusivement au travers de cette plateforme, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixée en section IV.2.2). Tous les renseignements relatifs au dépôt du pli (comprenant le dossier de candidature et le dossier d'offre) sont précisés dans le règlement de consultation. Chaque transmission fait l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Il convient de le conserver précieusement pendant toute la durée de la procédure. Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli «en dernière minute» et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plateforme de dématérialisation. La durée de l'opération de dépôt dépend directement de la taille des enveloppes de réponse et de la qualité de la connexion internet des candidats. Les candidats devront donc s'organiser afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plateforme avant la date et l'heure limites de dépôt. Tout transfert commencé dans les délais mais inachevé avant l'heure et la date limite sera rejeté par la plateforme. L'offre sera considérée comme une offre hors délai.

En cas de difficulté, un service de support est mis à disposition des candidats, il est joignable soit:

— par téléphone, au +33 825001326 de 9h00 à 18h00, sans interruption du lundi au vendredi, hors jours fériés;

— à l'adresse suivante: support@safetender.com

Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure est posée par le biais de la plateforme. Aucune réponse n'est apportée en dehors de celle-ci. Le dossier de candidature devra préciser le ou les lots pour lesquels le candidat souhaite concourir.

Forme juridique que devra revêtir l'attributaire du marché: le marché sera attribué à un opérateur économique unique ou à un groupement d'opérateurs économiques solidaires (avec désignation d'un mandataire commun) ou conjoints (avec désignation d'un mandataire commun solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles à l'égard du maître d'ouvrage pour l'exécution du marché). En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature. Chaque groupement d'opérateurs économiques devra présenter un dossier unique regroupé en un seul envoi. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut être mandataire de plus d'un groupement/pour un même lot et ne peut signer plus d'une offre pour un lot concerné. Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra pas être retenu dans plusieurs groupements. En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre. Les candidats seront avisés ultérieurement de la suite donnée à leurs offres. Les pièces accompagnant le dossier d'offre rédigées en langue étrangère seront acceptées si elles sont accompagnées d'une traduction en langue française.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal judiciaire de Marseille
Postal address: 6 rue Joseph Autran
Town: Marseille
Postal code: 13006
Country: France
Telephone: +33 491155050
Fax: +33 491544290

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le tribunal judiciaire de Marseille:

- un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009; un délai de seize jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel;
- un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le 31^e jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009.

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal judiciaire de Marseille
Postal address: 6 rue Joseph Autran
Town: Marseille
Postal code: 13006
Country: France
Telephone: +33 491155050
Fax: +33 491544290

VI.5. Date of dispatch of this notice

22/10/2020